

SLOW

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**

**Délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du 25 novembre 2025**

Convocation du 19 novembre 2025

**N° 2025\_11\_011**

**Objet : Déchets – Attribution et autorisation de signature pour le marché de collecte des déchets**

Le 25 novembre 2025 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SALAVAS, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE

Absents : Françoise HOFFMAN, Maryse RABIER

Pouvoirs : Richard ALZAS à René UGHETTO, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Carole VANESSE à Nicolas CLEMENT

Secrétaire de Séance : Claude BENAHMED

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre :                      pour : 37                      abstention :

**Jean-Claude DELON, vice-président en charge des déchets** rappelle aux conseillers qu'une consultation pour l'attribution du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles, des déchets issus de la collecte sélective et des cartons a été lancée. L'avis d'appel public à la concurrence n°42444206 a été publié au BOAMP et au JOUE le 21/10/2025.

Le marché est composé d'un seul lot et d'une Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE). La date limite de réception des offres était fixée au 17 novembre 2025. 1 seul pli a été déposé sur la plateforme dématérialisée achat.public.com.

La commission d'appel d'offres réunie le 25 novembre 2025, et conformément aux critères d'évaluation définis dans le règlement de consultation, a décidé d'attribuer l'unique lot du marché à la société Plancher Environnement avec la note de 87/100 pour un montant de :

- 789 120 € H.T / an pour la collecte en PAV des ordures ménagères, du tri sélectif et des cartons. A noter que la PSE concernant l'augmentation de fréquence de collecte des cartons sur certaines communes a été validée.
- 303 580 € H.T / an pour la collecte en porte-à-porte des professionnels et services publics soumis à la Redevance Spéciale.

**Le Président** propose aux membres du Conseil Communautaire de valider le choix de la CAO et leur demande de l'autoriser à signer ce marché, une fois les délais de recours expurgés.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

ID : 007-200039808-20251125-2025\_11\_011-DE

SLO

**Décide** d'autoriser le Président à signer le marché de collecte attribué à la société Plancher Environnement ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution du marché.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Claude BENAHMED